

Effets des politiques publiques conjoncturelles sur la croissance économique dans les pays de la CEPGL de 1973 à 2022.

Cas de la RD Congo, du Rwanda et du Burundi.

MIRINDI MULUMEODERHWA Serge*
MUOMBAMUNGU AKILIMALI Themistocle**

Résumé

La présente étude a pour thème : « les effets des politiques publiques conjoncturelles sur la croissance économique dans les pays de la région des grands-Lacs en Afrique : une analyse des données en panels de 1973 à 2022 ». Les objectifs assignés à l'étude sont d'analyser l'effet des politiques publiques conjoncturelles sur la croissance économique des pays de la CEPGL et d'identifier les variables de contrôle permettant d'expliquer le niveau de la croissance des pays de ladite région.

Après nos estimations et analyse des données, nous avons abouti aux résultats suivants : la politique monétaire conduite dans les pays de la région n'a pas d'incidence sur la croissance économique, il en est de même pour la variable politique fiscale exercée dans les économies concernées. Par ailleurs, pour soutenir la croissance économique dans cette région, les autorités devraient stimuler les investisseurs privés et devraient maintenir un niveau d'inflation aussi bas puisque celle-ci détériore la croissance économique.

***Mots clés :** Masse Monétaire, Pression fiscale, Croissance économique.*

Abstract

This work focuses on: “the effects of cyclical public policies on economic growth in the countries of the Great Lakes region in Africa: an analysis of panel data from 1973 to 2022”. The objectives assigned to the study are to analyze the effect of cyclical public policies on the economic growth of the CEPGL countries and to identify the control variables making it possible to explain the level of growth of the countries of the said region.

* Enseignant à l'Institut Supérieur Pédagogique – ISP – de Machumbi, E-mail : sergemirindi90@gmail.com, Téléphone : +243997687427.

** Enseignant à l'Institut Supérieur Pédagogique – ISP – de Machumbi, E-mail : themistoclemuomba@gmail.com, +243990656258.

After our estimates and analysis of the data, we arrived at the following results: the monetary policy carried out in the countries of the region has no impact on economic growth, the same is true for the fiscal policy variable exercised in the economies concerned. Furthermore, to support economic growth in this region, the authorities should stimulate private investors and should maintain a low level of inflation since this deteriorates economic growth.

Keywords: *Money supply, Fiscal pressure, Economic growth.*

I. Introduction

Les politiques conjoncturelles font référence à l'ensemble des mesures prises par les autorités économiques, notamment les Gouvernements et les Banques centrales, pour influencer l'activité économique à court terme dans le but de stabiliser l'économie, d'atténuer les fluctuations cycliques et de promouvoir la croissance. Ces politiques comprennent principalement la politique monétaire, la politique budgétaire et d'autres mesures fiscales et réglementaires.

La croissance économique se réfère à l'augmentation soutenue de la production des biens et des services dans une économie sur une période donnée. Elle est généralement mesurée par le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel, qui représente la valeur totale de tous les biens et services produits dans un pays ajusté de l'inflation. La croissance économique est un objectif-clé des politiques économiques, car elle est associée à une amélioration du niveau de vie par la création d'emplois et au développement économique.

Dans les pays en développement, la politique monétaire et la pression fiscale ont été retenues comme étant un levier au service du soutien des activités économiques réelles et de l'emploi, mais également au service de la promotion de l'investissement et même de la réduction de la pauvreté (Jocelyne, 2019).

La pauvreté, le chômage, l'insécurité et la faible croissance économique constituent des obstacles majeurs au développement des pays de la CEPGL. Surmonter ces défis exige des politiques économiques judicieuses axées sur la stimulation de la croissance économique. Chaque pays de la CEPGL dispose de ses propres politiques économiques et ses propres défis spécifiques. Cependant, la région s'engage collectivement à améliorer

la stabilité monétaire, l'efficacité fiscale et la croissance économique. Augmenter les réserves de change, réduire l'inflation, améliorer la collecte des impôts et élargir la base fiscale sont des priorités pour la CEPGL.

La RDC est un pays riche en ressources naturelles, mais son économie a été marquée par des défis liés à la gouvernance, à l'instabilité politique et aux conflits armés dans certaines régions du pays. Entre 2016 et 2019, la croissance économique de la RDC a été relativement

modeste, oscillant entre 3% et 5% par an en moyenne, selon les données de la Banque mondiale de 2022.

Bien plus, en raison de la pandémie de COVID-19 et de ses effets sur l'économie mondiale, la croissance économique de la RDC a ralenti en 2020, avec une contraction estimée à environ -2,1% selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI).

Le Burundi est un petit pays enclavé d'Afrique de l'Est, qui également fait face à des défis socio-économiques importants, y compris des tensions politiques et des conflits internes. La croissance économique du Burundi a été volatile au cours des dernières années, mais elle a généralement été modeste. Entre 2016 et 2019, le taux de croissance économique du Burundi a varié entre 0,1% et 3,9% par an, selon les données de la Banque mondiale. La pandémie de COVID-19 a également eu un impact sur l'économie burundaise en 2020, avec une contraction économique estimée à environ -3,3% selon les prévisions du FMI.

Le Rwanda, quant à lui, est souvent considéré comme l'un des pays économiquement les plus dynamiques de la région, avec un gouvernement qui a mis en œuvre des réformes économiques ambitieuses et qui a favorisé un environnement favorable aux investissements. Entre 2016 et 2019, le Rwanda a enregistré un taux de croissance économique solide, avec des chiffres annuels dépassant généralement les 7% selon les données de la Banque mondiale. Cependant, la pandémie de COVID-19 a également eu un impact sur l'économie rwandaise en 2020, entraînant une contraction économique estimée à environ -0,2% selon les prévisions du FMI de 2022.

La présente étude trouve son intérêt dans le cadre où, la région de la CEPGL est butée à des difficultés non seulement politiques mais aussi économiques ; ce qui pousse bon nombre de chercheurs à s'interroger sur l'état des lieux de la croissance dans cette région

et plus particulièrement le rôle que peut jouer la politique monétaire et la pression fiscale dans la détermination du niveau de la croissance économique. En abordant cette thématique, nous avons été motivé par la question du niveau de la croissance économique qui est intimement liée à la notion de bien-être afin de comprendre son niveau dans les pays de la CEPGL ainsi que les éléments pouvant permettre aux responsables des politiques économiques d'atteindre l'objectif de maintien de la stabilité macro-économique. Telle est ainsi la problématique ainsi que la préoccupation majeure de la présente étude.

Plus nettement l'objectif global de l'étude est d'analyser les effets des politiques publiques conjoncturelles sur la croissance économique au sein de la CEPGL. De manière spécifique, il poursuit deux objectifs : d'analyser les effets de la politique monétaire sur la croissance économique des pays de la CEPGL et d'analyser les effets de la pression fiscale sur la croissance économique des pays de la CEPGL.

Hormis l'introduction et la conclusion, le présent travail est articulé autour de trois points, à savoir : le premier point portant sur la politique monétaire et la croissance économique ; le deuxième point sur la pression fiscale et la croissance économique dans les économies de la CEPGL ; et le troisième point enfin sur l'analyse et débat des résultats.

II. De la politique monétaire, pression fiscale et croissance économique : une revue théorique

La politique monétaire est un outil puissant utilisé par les Banques centrales pour influencer la croissance économique. Son objectif principal est de maintenir un équilibre délicat entre la stabilité des prix et la promotion d'une croissance durable.

1. De la Politique monétaire et croissance économique

Le lien entre la politique monétaire et la croissance économique demeure un sujet central en macro-économie, suscitant toujours des débats passionnés entre les économistes depuis de nombreuses années. Les penseurs économiques tels que les néo-classiques et John Maynard Keynes ont largement influencé les théories dominantes sur la relation

entre la monnaie et la croissance. Ils ont été rejoints par les monétaristes, dirigés par Milton Friedman, qui ont renforcé les perspectives initiées par les néo-classiques.

A. Fondement théorique du lien entre la politique monétaire et la croissance économique

Les rappels théoriques évoqués ici portent sur la nature des liens entre la monnaie et « l'économie réelle » éclairant les autorités monétaires.

a. Considérations théoriques

La discussion sur la politique monétaire et sur son rôle dans l'économie a fait le sujet de plusieurs débats scientifiques. Les perspectives théoriques divergentes entre économistes reflètent cette évolution. Les classiques et les néoclassiques considèrent généralement la monnaie comme neutre, c'est-à-dire qu'ils pensent que toute intervention pour influencer l'économie réelle se traduit simplement par une augmentation des prix généraux, sans véritable impact sur les activités économiques. En revanche, Keynes rejette cette idée de neutralité monétaire et affirme que l'augmentation de la masse monétaire ne conduit pas nécessairement à l'inflation. Selon lui, une augmentation de la demande stimule également l'offre ; ce qui peut favoriser la croissance économique sans inflation excessive (Bailly, 2006).

Selon lui, la monnaie joue un rôle d'intermédiaire des échanges. Avec le développement de la pensée économique, la monnaie a joué un rôle très important dans la détermination du niveau de l'activité économique ; elle est utilisée dans le cadre de la politique monétaire qui fait partie de la politique économique. Les théories monétaires ont visé à analyser l'influence de la monnaie sur l'activité économique.

b. Théorie de la neutralité de la monnaie et la théorie quantitative de la monnaie

Depuis le début du 19^{ème} siècle jusqu'à la 2^{ème} Guerre Mondiale, l'analyse de la théorie monétaire néo-classique suppose que les variables monétaires n'exercent aucune influence sur l'économie réelle, c'est-à-dire que la monnaie est un instrument destiné seulement à faciliter les transactions. De plus, la monnaie a un rôle unique qui consiste à déterminer le niveau général des prix à travers la théorie quantitative de la monnaie (Orsoni & Helfer, 1991). Ainsi, la monnaie n'a pas d'effets réels sur l'économie, elle est neutre par rapport aux mécanismes réels de l'économie et conduit uniquement à

l'inflation. À cet effet, on peut dire qu'une augmentation de la quantité de la monnaie (politique monétaire expansive) agit directement sur le niveau général des prix. Alors, elle n'a aucune action sur les variables réelles de l'économie à court terme. Par contre, à long terme, la politique monétaire expansive exprime une conception de l'inflation à cause de l'augmentation de la masse monétaire qui se traduit par une hausse du niveau général des prix. Donc, l'augmentation de la monnaie aboutit à l'inflation. En outre, les monétaristes soulignent le rôle crucial de la politique monétaire dans la gestion des fluctuations économiques conjoncturelles, tandis que les keynésiens privilégient la politique budgétaire.

Selon les monétaristes, la réduction des taux d'intérêt résultant d'une augmentation de la masse monétaire n'a qu'un impact limité sur la demande de liquidités des agents économiques. Ainsi, tout excès de liquidité entraîne une accumulation de fonds chez les ménages ou les entreprises, les incitant à augmenter leur consommation ou leurs investissements. Étant donné que la rentabilité des titres diminue en raison de la baisse des taux d'intérêt, l'effet principal se fait sentir sur la consommation ou les investissements dans des biens tangibles.

c. Politique monétaire comme source de croissance

Contrairement aux monétaristes, Keynes propose à travers le concept du multiplicateur que l'augmentation initiale des investissements déclenche un effet d'entraînement où les revenus supplémentaires générés stimulent la demande, encourageant ainsi les entreprises à accroître leur production. Cela crée un cycle où chaque augmentation initiale d'investissement génère des vagues successives de revenus et d'activité économique, amplifiant ainsi l'effet initial. Dans son traité « théorie générale de l'emploi, de l'intérêt, et de la monnaie » en 1936, Keynes critique le modèle classique, selon cet auteur, la monnaie est active et elle peut influencer l'économie réelle, c'est-à-dire qu'elle peut être utilisée pour stimuler (ou freiner) la croissance économique.

Dans ce contexte, Keynes indique que « l'importance essentielle de la monnaie découle principalement du fait qu'elle constitue un lien entre le présent et le futur » (Brahim, 2023). Selon Keynes, pour sortir de la crise de la grande dépression 1929 – 1933, il faut utiliser une politique monétaire de relance qui stimule l'investissement et donc la production et aide à lutter contre le chômage. Il précise que le soutien à la croissance

économique par le biais de la politique monétaire est largement reconnu comme un élément vital de la politique gouvernementale. Dans la théorie de la politique monétaire, notamment soutenue dans des ouvrages tels que "Esquisses d'une refondation", on explore les liens entre les décisions monétaires et les performances économiques, en mettant particulièrement l'accent sur la croissance.

d. Limites de la politique monétaire

Friedman et Schwartz (1963) ont proposé une interprétation centrée sur la monnaie de la crise de 1929, suggérant que des facteurs monétaires ont joué un rôle-clé dans son déclenchement et son développement. Leurs travaux mettent en lumière l'importance des politiques monétaires et de leur efficacité dans la régulation de l'économie. Par la suite, les recherches de McKinnon (1973) ont examiné les implications des taux d'intérêt bas sur l'accumulation de capital et la croissance économique. Il est généralement admis que des taux d'intérêt bas peuvent stimuler l'investissement en rendant l'emprunt moins coûteux. Cependant, McKinnon met en évidence une limitation importante de cette théorie : bien que des taux d'intérêt bas puissent encourager l'investissement, ils peuvent également décourager l'épargne.

En effet, lorsque les taux d'intérêt sont bas, les incitations à épargner sont réduites car les rendements potentiels de l'épargne sont également bas. Par conséquent, bien que l'investissement puisse être stimulé, il peut être entravé par un manque de financement disponible en raison de niveaux d'épargne insuffisants pour répondre à la demande accrue de fonds d'investissement. Cette situation peut entraîner une diminution nette de l'investissement malgré la baisse des taux d'intérêt. En résumé, ces travaux mettent en évidence les limites de la politique monétaire, en montrant que même si des taux d'intérêt bas peuvent être bénéfiques pour stimuler l'investissement, ils peuvent également compromettre la disponibilité des fonds nécessaires à cet investissement en raison d'une épargne insuffisante. Cela souligne l'importance de prendre en compte les divers canaux de transmission de la politique monétaire et les interactions complexes qui existent au sein de l'économie.

e. Effets négatifs de la politique monétaire sur la croissance économique

D'autres recherches empiriques ont démontré que, lorsque la politique monétaire est inefficace, elle peut entraîner une augmentation de l'inflation et avoir un impact négatif

sur la croissance économique. Mallaye (2009) a examiné l'impact des réformes monétaires sur la croissance économique dans la zone CEMAC. Ses conclusions mettent en évidence l'importance des politiques monétaires efficaces pour favoriser une croissance économique soutenue dans cette région. Ces recherches soulignent ainsi l'importance cruciale d'une politique monétaire adéquate pour maintenir la stabilité économique et favoriser une croissance durable. Elles mettent en lumière les liens complexes entre la politique monétaire, l'inflation et la croissance économique, soulignant la nécessité d'une gestion prudente et efficace de la politique monétaire pour promouvoir un développement économique positif. Les conclusions de ces études indiquent que les réformes monétaires ont des effets divers sur la croissance économique.

Plutôt que de stimuler l'activité réelle, la politique monétaire a entraîné une hausse de l'inflation. Notamment El Hafidi & Daoui (2021) démontrent que les chocs résultant de la politique monétaire ont une influence sur les principaux indicateurs de la croissance économique. Leurs résultats mettent en évidence que tant un resserrement de la politique monétaire (via un choc dans les taux d'intérêt) qu'un choc dans l'offre de monnaie entraîne une baisse globale du PIB. Ils concluent que ces chocs ont un impact nettement négatif sur la croissance économique à court terme. Néanmoins, malgré ces constatations, un ensemble d'études empiriques souligne l'importance cruciale de la politique monétaire pour favoriser la croissance économique.

B. Les instruments de la politique monétaire sur la croissance économique

Les instruments de la politique monétaire sur le niveau de l'inflation et de la croissance économique se transmettent généralement par les canaux suivants :

- **Le taux d'intérêt** : en ce sens que la variation du taux d'intérêt réel affecte les décisions des agents économiques à travers l'accroissement, ou l'allègement des coûts de financement de la consommation et de l'investissement.
- **Le taux de change** : une modification des mesures d'intervention de la politique monétaire agissant sur le taux d'intérêt conduit à la réallocation des portefeuilles financiers qui impacte le taux de change dans une économie ouverte avec mobilité des capitaux. Il s'ensuit des effets – prix du taux de change sur le commerce extérieur.

- **Le crédit bancaire** : dans une économie dont le financement est prédominé par l'intermédiation bancaire, les mesures d'intervention de la politique monétaire agissent directement sur le volume potentiel des crédits offerts par le système bancaire.
- **Le prix des actifs financiers** : une modification de l'instrument de politique monétaire impacte le prix des actifs financiers par suite des arbitrages de portefeuille qu'opèrent les entreprises entre les prix des actions et des obligations ou les arbitrages de richesse qu'opèrent les ménages consommateurs entre la détention de monnaie et la détention de titres (effet de liquidité)
- **Le bilan** : en affectant la valeur des garanties (ou collatéraux) exigibles dans les opérations d'emprunts bancaires, les décisions de politique monétaire affectent la rentabilité des firmes et la solvabilité des consommateurs, ce qui conduit les banques à ajuster leur volume de crédits.

2. De la Pression Fiscale et croissance économique

A. Fondement théorique du lien entre pression fiscale et croissance économique

Selon la théorie fiscale libérale, l'impôt est considéré comme le prix payé par le contribuable en échange des services et de la sécurité fournis par l'État. Ainsi, un bon impôt est celui qui est économiquement neutre, c'est-à-dire qu'il ne perturbe pas le fonctionnement naturel de l'économie. En revanche, selon D. Ricardo, tous les impôts ont un effet néfaste sur l'activité économique. Il écrivait : "*La fiscalité sous toutes ses formes n'offre qu'un choix de maux*". La relation entre la politique fiscale et la croissance économique est un sujet qui a suscité l'intérêt de nombreux économistes. Skinner (1987) et Engen-Skinner (1996) ont tenté de vérifier l'existence d'une relation linéaire entre la fiscalité et la croissance économique, où l'impact des impôts est considéré comme constant dans le temps. Ils ont analysé les moyens par lesquels la politique fiscale influence la croissance économique en se basant sur le modèle de Solow (1956), qui explique la production globale par le capital physique, le capital humain et la technologie. Ils ont supposé que les variables fiscales ont des effets indirects négatifs sur la croissance économique à travers quatre canaux :

- Des taux d'imposition élevés découragent l'investissement privé en augmentant le coût du capital physique.
- Un impôt sur le revenu excessif réduit l'offre de travail ou la durée du travail.
- Une politique fiscale excessive freine la croissance de la productivité globale du capital et du travail en réduisant les activités de recherche, d'innovation et de développement.
- La politique fiscale affecte la productivité marginale du capital en entraînant un déplacement des investissements privés productifs mais fortement imposés vers des secteurs d'activité moins productifs bénéficiant d'une fiscalité avantageuse.

En revanche, l'interaction entre la fiscalité et la croissance peut prendre une forme non linéaire, sous la forme d'une "courbe de Laffer". En d'autres termes, la courbe de Laffer, proposée par Arthur Laffer en 1981, illustre la relation entre les taux d'imposition (T) en abscisse et les recettes fiscales (RF) en ordonné. Elle montre qu'il existe un niveau optimal d'imposition (t^*) où les recettes fiscales sont maximisées. Au-delà de ce niveau, une augmentation des taux d'imposition entraîne une diminution des recettes fiscales (Mehdi, Mars 2019).

B. Les instruments de la fiscalité sur la croissance économique

- *Financement des dépenses publiques* : la fiscalité vise principalement à financer les dépenses publiques telles que les infrastructures, les services publics, l'éducation, la santé, la sécurité sociale, etc.
- *Redistribution des revenus* : la fiscalité peut être utilisée pour réduire les inégalités de revenus en imposant davantage les contribuables aisés et en offrant des avantages fiscaux aux contribuables à faible revenu.
- *Promotion de la croissance économique* : la fiscalité peut encourager l'investissement, l'innovation et la création d'emplois en offrant des incitations fiscales aux entreprises.
- *Correction des externalités* : la fiscalité peut internaliser les coûts externes liés à certaines activités économiques, comme la pollution, en imposant des taxes environnementales.

- *Promotion de comportements socialement souhaitables* : la fiscalité peut encourager des comportements bénéfiques pour la société, tels que les dons aux œuvres de charité ou les investissements dans des technologies vertes.

C. Impacts positif et négatifs de la fiscalité sur la croissance économique

a. Impacts positifs

- **Financement des infrastructures** : Les recettes fiscales peuvent être utilisées pour investir dans des infrastructures essentielles, telles que les routes et les réseaux de transport ; ce qui stimule la croissance économique en améliorant la productivité.
- **Incitations à l'investissement** : Certains régimes fiscaux offrent des incitations à l'investissement, comme des allègements fiscaux pour les entreprises qui investissent dans la recherche et le développement, l'innovation ou d'autres activités économiques productives.
- **Stabilité macro-économique** : Une politique fiscale prudente peut contribuer à maintenir la stabilité macro-économique en ajustant les niveaux d'imposition et de dépenses publiques pour atténuer les fluctuations économiques et favoriser un environnement propice à la croissance.

b. Impacts négatifs

1. **Effets de distorsion** : Des taux d'imposition élevés ou une structure fiscale complexe peuvent créer des distorsions économiques en décourageant l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat.
2. **Effets sur l'offre de travail** : Des impôts élevés sur le revenu peuvent réduire l'incitation des individus à travailler davantage ; ce qui peut avoir un impact négatif sur la croissance économique.
3. **Effets sur la compétitivité** : Des charges fiscales élevées pour les entreprises peuvent réduire leur compétitivité sur les marchés internationaux, limitant ainsi leur capacité à investir et à créer des emplois.

D. Débats et controverses de l'impact de la fiscalité sur la croissance économique

- ✓ Les économistes ne sont pas d'accord sur l'ampleur de l'impact de la fiscalité sur la croissance économique. Certains soutiennent que des politiques fiscales bien conçues peuvent favoriser la croissance, tandis que d'autres soulignent les effets négatifs des impôts élevés ou mal conçus.
- ✓ L'efficacité des politiques fiscales pour stimuler la croissance dépend également du contexte économique spécifique d'un pays, de sa structure fiscale, de ses institutions et de ses objectifs politiques.

En conclusion, la relation entre la fiscalité et la croissance économique est complexe et dépendante du contexte. Une politique fiscale bien conçue, équilibrée et adaptée aux objectifs économiques d'un pays peut contribuer à soutenir une croissance économique durable et inclusive. Il est donc crucial pour les décideurs politiques de prendre en compte ces différents aspects lors de la conception et de la mise en œuvre des politiques fiscales.

E. Impact de la pression fiscale sur la croissance : regard des courants de pensée

Jean Bodin fait partie des premiers auteurs à étudier l'impact de la fiscalité sur l'accroissement de la richesse nationale. D'autres auteurs se sont également intéressés principalement au rôle financier de l'impôt dans le processus d'allocation et de distribution de la richesse nationale. Ce n'est qu'avec l'émergence de l'école classique que l'impôt a été perçu comme un instrument clé de l'activité économique. Cependant, les différentes écoles de pensée ont abordé les principales fonctions de la fiscalité de manière différente.

Fondamentalement, selon les économistes classiques, toute forme d'intervention de l'État dans l'économie devrait être neutre. Selon leur perspective, toute intervention étatique ne ferait qu'entraver la dynamique macro-économique. Ils préconisaient une réduction des bases imposables ainsi que des dépenses publiques. De plus, la pensée classique s'opposait fermement à toute forme d'intervention de l'État dans l'économie. Il a fallu attendre le XXe siècle pour que cette vision soit remise en question par John Maynard Keynes.

Cependant, l'approche keynésienne de la politique budgétaire axée sur la fiscalité découle des effets multiplicateurs développés par Keynes dans son ouvrage majeur : "La théorie

générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie". Selon son analyse, le multiplicateur fiscal est déterminé par le ratio entre la valeur négative de la propension marginale à consommer (PMC) et la propension marginale à épargner (PME).

Enfin, bien que l'impôt ait un impact sur la croissance, cet impact demeure modeste. Ainsi, les pays qui cherchent à élargir leur base imposable et à gérer efficacement leurs ressources fiscales peuvent connaître une croissance plus rapide que les économies ayant une base fiscale limitée et une administration fiscale inefficace.

III. Etat de lieu de la politique monétaire et de la pression fiscale au sein de la CEPGL

1. Politique monétaire et croissance économique : une validation empirique dans l'économie de la CEPGL

La politique monétaire est un outil essentiel utilisé par les gouvernements pour influencer l'économie d'un pays. En ajustant les taux d'intérêt, la masse monétaire en circulation et d'autres variables économiques, les autorités monétaires peuvent stimuler la croissance économique, contrôler l'inflation et stabiliser le marché financier. Dans ce contexte de la CEPGL, composée du Burundi, de la RDC, et du Rwanda. Ces pays partagent des défis communs tels que la faible croissance économique, l'instabilité politique et de la dépendance aux matières premières ; ce qui rend la coordination des politiques monétaires encore plus importante.

A. Revue de la politique monétaire dans les économies de la CEPGL : une présentation historique des faits

a. La politique monétaire en RDC menée par la Banque Centrale du Congo.

La politique monétaire en RDC a été introduite après l'indépendance du pays en 1960. La Banque Centrale du Congo(BCC) a été créée en 1964 pour assurer la mise en œuvre de la politique monétaire et la régulation du système financier congolais. Depuis lors, la

BCC a joué un rôle central dans la gestion de la politique monétaire en RDC, en mettant en œuvre des mesures visant à maintenir la stabilité des prix, à réguler le taux d'intérêt, à contrôler l'inflation et à assurer la stabilité financière du pays.

Les années de reconstruction et de l'Emergence (2000-2010), après des années de conflits et d'instabilité politique, marquée par la guerre civile. La RDC a dû faire face à des défis économiques majeurs. La Banque centrale du Congo a adopté une approche prudente, cherchant à maintenir la stabilité des prix. Malgré les difficultés, le pays a commencé à se reconstruire (Rapport Annuel de la Banque Centrale du Congo, 2000). Au début des années 2000, la RDC a connu une période de croissance économique. La politique monétaire a continué à jouer un rôle clé. La Banque centrale a mis en œuvre des réformes pour renforcer la supervision bancaire et améliorer la transmission de la politique monétaire. L'année 2008 a été également marquée par un déficit des opérations financières de l'Etat, ayant induit une dépréciation de la monnaie nationale de 21,3 % à la suite de la persistance du niveau des liquidités excédentaires et ce, bien que la Banque Centrale ait mené une politique monétaire globalement restrictive (Rapport Banque Centrale du Congo, 2010).

L'inclusion financière (2010-aujourd'hui), la politique monétaire s'est adaptée aux besoins changeant du pays. L'inclusion financière est devenue une priorité. La Banque Centrale a encouragé l'accès aux services bancaires, favorisant ainsi l'investissement et la croissance. Les taux directeurs ont été utilisés avec prudence pour équilibrer la stabilité et la dynamique économique. En effet au cours de l'an 2018, le taux directeur de la Banque Centrale a été révisé 28 à 14,0%, soit une baisse de 6,0 points de pourcentage. Cette décision a été motivée par la relative stabilité du cadre macro-économique observée au cours de l'année sous analyse (Rapport Banque Centrale du Congo, 2020).

La politique monétaire a été conduite de manière à contribuer à l'atténuation des effets néfastes de la crise liée à la covid-19. Ces chocs ont engendré un déséquilibre économique important, cependant, les décideurs politiques étaient appelés à restaurer l'ordre monétaire, financier et économique rompu. Ce qui explique un ralentissement de l'évolution de la croissance (Rapport Banque Centrale du Congo, 2022).

b. La politique monétaire au Burundi menée par la Banque de la République du Burundi.

Dans les années 1990, le Burundi a été secoué par des conflits internes et des tensions ethniques. La guerre civile de 1993 a eu un impact majeur sur l'économie burundaise, entraînant des perturbations économiques et nécessitant des ajustements pour faire face à la crise. Vers 1995, le pays a entrepris des réformes économiques et structurelles pour stabiliser la monnaie nationale. La politique monétaire était instable, avec des taux d'intérêt fluctuants et une inflation élevée (Rapport Annuel-Banque de la République du Burundi, 2000).

Des 2000-2020, le Burundi a entrepris des réformes économiques. La Banque Centrale a cherché à stabiliser la monnaie et à encourager l'investissement. Des politiques monétaires plus cohérentes ont été mises en place, et les taux d'intérêt ont été ajustés pour soutenir la croissance. Malgré les défis persistants, le pays a commencé à voir des signes d'émergence. En 2003 la conduite de la politique monétaire a connu une innovation avec la création d'un Comité de Politique Monétaire qui publie des rapports trimestriels, accompagnés d'une déclaration de politique monétaire, annonçant au public les intentions de l'Autorité monétaire pour le trimestre à venir. (Rapport Annuel-Banque de la République du Burundi, 2010).

De 2020 à aujourd'hui, le Burundi a été confronté à des défis tels que la pandémie de Covid- 19 et les tensions politiques. La politique monétaire a dû s'adapter à ces circonstances.

L'investissement dans les infrastructures et l'éducation est devenu crucial pour la croissance à long terme. Les nouvelles mesures de politique monétaire édictées par la Banque Centrale permettront d'impulser une croissance économique soutenue et durable de l'économie nationale comme prévue dans le Plan National de Développement 2018-2027 (Rapport Annuel-Banque de la République du Burundi, 2022).

c. La politique monétaire au Rwanda menée par la Banque Nationale du Rwanda.

Les Années de reconstruction (1994-2010), après le génocide de 1994, le Rwanda est passé par une situation dévastatrice qui a eu des conséquences sur l'économie du pays, détruisant des infrastructures et perturbant gravement les activités économiques. Il entreprit un vaste programme de reconstruction économique pour relancer l'économie tout en favorisant la reprise économique (Rapport annuel Banque Nationale du Rwanda, 2000). Une politique monétaire adaptée pour maîtriser l'inflation a été appliquée au Rwanda vu la croissance économique soutenue considérable. Dès l'année 2005, les réformes financières ont eu un impact renforçant le secteur financier et améliorant la transmission des décisions monétaires.

L'adhésion du Rwanda à la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) a eu une influence significative sur les investissements. Lors de la crise financière mondiale (2008), il y a eu des ajustements de la politique monétaire pour faire face aux défis économiques et financiers (Rapport annuel-Banque Nationale du Rwanda, 2010).

De 2010-2020, la politique monétaire s'est adaptée aux besoins du pays en soutenant cette croissance tout en maîtrisant l'inflation. Au cours de cet intervalle, grâce à une politique monétaire prudente, saine et bien coordonnée, le Rwanda a été le seul pays de la région à terminer l'année avec un taux d'inflation à un chiffre de 8,3 % indépendamment de l'instabilité mondiale (Rapport annuel-Banque Nationale du Rwanda, 2020).

L'Ere numérique (2020-aujourd'hui), la pandémie de Covid-19 a longuement eu des répercussions continues sur l'économie rwandaise qui, nécessitant des mesures de politique monétaire pour soutenir la reprise économique tout en gérant les risques liés à l'inflation.

L'investissement dans certains secteurs, principalement dans la technologie, a un impact considérable sur la croissance économique et nécessite des améliorations nécessaires. Le Rwanda œuvre dans la transformation numérique, la Banque Centrale a maintenu une vigilance constante pour prévenir l'inflation tout en soutenant l'innovation (Rapport Annuel-Banque Nationale du Rwanda, 2023).

2. Pression fiscale et croissance économique : une validation empirique dans les économies de la CEPGL.

A. Revue de la pression fiscale dans les économies de la CEPGL : une présentation historique des faits.

a. La pression fiscale et la finance publique en RDC

Dans les années 1970, les finances publiques en République démocratique du Congo (RDC) ont connu une expansion globale qui a dépassé la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) commercialisé aux prix courants. Par rapport à 1969, la contribution de l'État au PIB a augmenté de manière significative. Bien que la charge fiscale globale, calculée sur la base des règlements effectifs, semble s'être maintenue, il est difficile de donner une mesure statistique rigoureuse (Rapport Annuel-Banque du Zaïre, 1971-1972).

En 2002 et 2003, les opérations budgétaires ont enregistré des recettes totales représentant 7,7% du PIB, avec une pression fiscale de 6,7%. Les recettes courantes étaient constituées de recettes fiscales et parafiscales, s'élevant respectivement à 128.161,4 millions de CDF et 19.672,0 millions de CDF. Quelques mesures fiscales et parafiscales ont été prises, notamment l'interdiction d'importation des tissus imprimés, l'encouragement du développement des entreprises de communication à l'échelle nationale et la traçabilité des recettes pétrolières et des ressources du portefeuille, ainsi que leur comptabilisation dans le compte général du Trésor (Rapport Annuel-Banque Centrale du Congo, 2002).

En 2008, la charge fiscale brute a augmenté pour atteindre 15,2% par rapport à 11,7% en 2007. Cette hausse de la pression fiscale est principalement due à une augmentation des impôts sur le commerce extérieur. En effet, la charge fiscale sur les activités extérieures est passée de 4,6% à 5,7% d'une année à l'autre. De même, la charge fiscale sur les activités intérieures a atteint 9,5% contre 7,1% l'année précédente, principalement en raison de l'impôt sur les revenus et les biens et services. La charge fiscale nette est passée de 11,4% à 14,8% sur la même période. Ces opérations financières de l'État ont été réalisées dans un contexte marqué par la récession causée par la crise financière internationale et la gestion des conséquences des conflits à l'Est du pays, sans la mise en œuvre de réformes (Rapport Annuel-Banque Centrale du Congo, 2008).

En 2012, l'exercice fiscal a été marqué par l'entrée en vigueur de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en remplacement de l'Impôt sur le Chiffre d'Affaires (ICA). Cette réforme

visait à augmenter les recettes publiques et à améliorer leur mobilisation de manière plus efficace.

b. La pression fiscale et la finance publique au Burundi.

Au Burundi, les finances publiques ont connu des fluctuations au fil des années. Voici un résumé des principales tendances observées :

En 2010, après un lourd déficit en 2009, une nette amélioration a été enregistrée. Les recettes ont augmenté plus rapidement que les dépenses ; ce qui a permis de réduire sensiblement le déficit budgétaire par rapport au PIB. En effet, bien que les dépenses aient été augmentées de 136.117,8M BIF, soit 25,3%, l'accroissement plus rapide des recettes (26,8%.) conjugué avec celui des dons, ont permis de dégager un déficit budgétaire sensiblement réduit, revenant de -112.723,2 à -42.294,4MBIF. Ainsi le ratio du déficit budgétaire par rapport au PIB s'est fortement relevé, revenant de 7,8% à 2,3% (Rapport Annuel-Banque Centrale du Burundi, 2010).

L'année 2015 s'est clôturée avec un déficit budgétaire plus profond que celui de l'année précédente, atteignant 354.129,2 contre 182.245,5 MBIF en 2014. Le ratio du déficit global (y compris les dons par rapport au PIB est passé de 4,1% à 7,8%. Cette situation a résulté d'une diminution des ressources (-16,0%) contre une progression modérée des charges (+ 2,9%) (Rapport Annuel-Banque Centrale du Burundi, 2015).

En 2020, les finances publiques (dons compris) se sont soldées par un déficit plus important que celui de l'année précédente (404.270,0 contre 270.521,4 MBIF). Le déficit global (dons compris) s'est établi à 6,1% contre 4,4% du PIB en 2019 (Rapport Annuel-Banque de la République du Burundi, 2020). Au cours de l'année 2021, le déficit des finances publiques (dons compris) a diminué par rapport à celui de l'année précédente (-217.888,9 contre - 414.729,4 MBIF). Rapporté au PIB, le ratio du déficit global (dons compris) a baissé et s'est établi à 2,9% contre 6,2% en 2020 (Rapport Annuel Banque Centrale du Burundi, 2021).

Ces fluctuations dans les finances publiques du Burundi reflètent les défis économiques et budgétaires auxquels le pays a été confronté au fil des ans. Les autorités ont cherché à améliorer la mobilisation des recettes fiscales et à maîtriser les dépenses pour réduire les déficits budgétaires et stabiliser la situation financière, mais ils ont eu des difficultés à développer cela faute que le pays ne produisait presque pas.

c. La Pression fiscale et finance publique au Rwanda

Pendant l'exercice financier 2003, le gouvernement du Rwanda s'est efforcé de restaurer sa situation financière en contrôlant les dépenses et en augmentant les recettes fiscales. Ces mesures comprenaient le renforcement du recouvrement des impôts et l'élargissement de l'assiette fiscale. Cependant, malgré une légère augmentation de la pression fiscale, les dépenses publiques ont connu une augmentation relativement significative ; ce qui a entraîné une détérioration du déficit budgétaire. Le déficit budgétaire de la balance a dépassé l'objectif fixé par la loi fiscale de 2003, principalement en raison de dépenses courantes plus élevées par rapport aux recettes intérieures. Ces dépenses étaient liées à des programmes sociaux et politiques exceptionnels, tels que les transferts au fonds de soutien aux survivants du génocide, les allocations pour les soldats démobilisés, le programme Gacaca et les dépenses liées à la fin de la période de transition, y compris les élections parlementaires et présidentielles (Annual Report National Bank of Rwanda, 2003).

Depuis 2004, les efforts déployés pour améliorer la situation des finances publiques ont connu une légère détérioration en 2006. Malgré une amélioration de la collecte des recettes intérieures et une assistance financière étrangère régulière, l'augmentation proportionnellement plus élevée des dépenses a entraîné un déficit global sur la base des ordres de paiement (y compris les subventions) de 3 milliards de RWF, comparé à un excédent de 4,1 milliards de RWF en 2005. Le déficit sur la base des liquidités a également augmenté, passant de 6,6 milliards de RWF en 2005 à 11,1 milliards de RWF en 2006, et le déficit courant est passé de 34,6 milliards de RWF à 43,4 milliards de RWF.

L'année 2008 a été marquée par des résultats très satisfaisants en matière de finances publiques, avec un excédent global de 11 milliards de RWF (subventions comprises) pour les opérations gouvernementales. Plusieurs facteurs externes ont contribué à l'augmentation des ressources gouvernementales. Cela inclut les hausses significatives des prix des produits pétroliers et d'autres produits de base sur le marché mondial ; ce qui a entraîné une augmentation des recettes fiscales grâce à la hausse de la valeur des importations. De plus, une compagnie de téléphonie mobile a versé une redevance de licence d'une valeur de 60 millions de dollars. L'aide budgétaire a également augmenté, malgré le report de certains décaissements par des contributeurs bilatéraux. En termes de

pourcentage du PIB, le solde budgétaire global après subventions s'est établi à 0,5%, contre -1% l'année précédente.

En 2010, le gouvernement était confronté au même double objectif de maintenir une politique budgétaire prudente tout en finançant le renforcement des capacités et des infrastructures pour le développement économique. Bien que les subventions totales aient augmenté de 14,4%, passant de 347,4 milliards de RWF à 397,4 milliards de RWF en 2010, le déficit budgétaire global (subventions comprises) est passé de 24,1.

Au premier semestre de 2012, les finances publiques ont connu une augmentation des revenus totaux et des subventions de 14,9 %, représentant 21,8 % du PIB, comparé à 22,2 % du PIB sur la même période en 2011. Cependant, le déficit budgétaire global (subventions comprises) s'est détérioré, atteignant 7,7 % du PIB, contre 6,3 % du PIB, en raison de l'augmentation significative des dépenses publiques. Le budget 2012/2013 avait pour objectif de combler cet écart budgétaire en augmentant les recettes et en priorisant les dépenses. Cependant, il y a eu une dérive budgétaire importante, principalement au cours du premier semestre de l'année, en raison de la suspension de l'aide de certains bailleurs de fonds et des retards dans l'approbation des décaissements attendus par d'autres. Cela s'est traduit par une réduction de 20,2 % des subventions extérieures par rapport à l'année précédente. Le ratio des subventions totales par rapport au PIB a également chuté, passant de 11,2 % pour l'exercice fiscal 2011/2012 à 7,9 % pour l'exercice fiscal 2012/2013.

Dans l'exercice fiscal suivant, les finances publiques ont connu une augmentation significative de 21,3 % des revenus totaux et des subventions, comparé à une hausse de 5,0 % enregistrée en 2012/2013. Leur ratio par rapport au PIB nominal est passé à 29,5 % en 2013/2014, contre 25,6% lors de l'exercice fiscal précédent. Les dépenses publiques et les prêts nets ont augmenté de 15,2 %, contre 21,6 % lors de l'exercice fiscal précédent, principalement en raison de l'augmentation marquée de 26,1 % des dépenses en capital et de 22,5 % des dépenses courantes. Leur ratio par rapport au PIB nominal s'est élevé à 34,0 % en 2013/2014, contre 31,0 % lors de l'exercice fiscal précédent. En conséquence, le déficit global (subventions comprises) sur une base de trésorerie a légèrement diminué pour représenter 4,8 % du PIB nominal, contre 5,7 % enregistré en 2012/2013. Les recettes intérieures du gouvernement, représentant 19,1 % du PIB nominal de 2013/2014,

ont augmenté de 17,1 % par rapport à 24,5 % lors de l'exercice fiscal précédent, principalement en raison de l'augmentation de 16,7 % des recettes fiscales, représentant 16,8 % du PIB en 2013/2014 contre 15,1 % lors de l'exercice fiscal précédent (Annual report National Bank of Rwanda, 2014).

IV. Analyse et débat

Les données de cette recherche proviennent de la base de données de la Banque Mondiale (World Development Indicators).

Pour tester économétriquement nos hypothèses, nous utilisons un échantillon de trois pays constituant la région de la CEPGL (RDC, Rwanda et Burundi) et les données en série chronologique sur la période de 1973 - 2022.

En vue d'atteindre nos objectifs, la méthodologie adoptée consistera à faire premièrement une analyse descriptive et deuxièmement à procéder à une analyse économétrique en poursuivant la démarche hypothético-déductive. Ces méthodes sont appuyées par une technique documentaire qui va nous permettre de bien développer la partie théorique de cet article. Pour ce qui est des outils d'analyse, le logiciel Stata 14 a permis d'implémenter les régressions en panel à effets fixes.

1. Présentation des variables et signes attendus

A. Variables endogènes

Pour évaluer l'influence de la politique monétaire et la pression fiscale sur la croissance économique, le PIB est l'un des agrégats majeurs des comptes nationaux. En tant qu'indicateur économique principal de mesure de la production économique réalisée à l'intérieur d'un pays donné, le PIB vise à quantifier pour un pays et une année donnée la valeur totale de la « production de richesse » effectuée par des agents économiques résidant à l'intérieur de ce territoire (ménages, entreprises, administrations publiques). Nous utilisons comme variable endogène le taux de croissance du produit intérieur brut par habitant car il est considéré comme le meilleur indicateur de mesure de la croissance économique d'un pays.

B. Variable exogène

Le choix des variables exogènes découle à la fois de la littérature empirique, théorique et de la disponibilité des données. Les variables pertinents retenues pour la détermination de la relation entre politique monétaire et la croissance économique sont : **Le taux de croissance de la Masse monétaire (Mon), l'inflation, l'Investissement privé et la croissance démographique (Popgrowth)**. Les variables exogènes utilisées dans la détermination de l'effet entre pression fiscale sur la croissance économique sont les mêmes que celles utilisées précédemment sur l'influence de la politique monétaire sur la croissance économique. Toutes choses restant égales par ailleurs, ces variables seront prises en compte dans notre deuxième estimation, mais à ceux-là, s'ajoute la variable **pression fiscale**. Elle est exprimée en pourcentage du PIB et correspond au rapport des recettes fiscales mobilisées par une économie sur le PIB. Nous anticipons un effet négatif de la pression fiscale sur la croissance économique.

Tableau 1 : Signes attendus du modèle

Variables	Description	signe	source
Masse monétaire	Le taux de croissance de la masse monétaire	+	WDI (2022)
Inflation	Taux de l'indice de prix à la consommation	+	WDI (2022)
Investissement privé	Formation Brut du Capital Fixe	+	WDI (2022)
Croissance démographique	Taux de croissance de la population	+	WDI (2022)
Pression fiscale	Recettes fiscales mobilisées par une économie sur le PIB	-	WDI (2022)

Source : Auteur

2. Modélisation économétrique

Afin de déterminer l'effet de politique monétaire sur la croissance économique, les modèles économétriques sont spécifiés ci-dessous :

$$(1) \text{ PIB}_{it} = \alpha_i + \beta_o + \beta_1 \text{IMM}_{it} + \beta_2 \text{Inf}_{it} + \beta_3 \text{INVP}_{it} + \beta_4 \text{DEMO}_{it} + \varepsilon_{it}$$

$$(2) \text{ PIB}_{it} = \alpha_i + \beta_o + \beta_1 \text{PFIC}_{it} + \beta_2 \text{Inf}_{it} + \beta_3 \text{INVP}_{it} + \beta_4 \text{DEMO}_{it} + \varepsilon_{it}$$

Avec : **i** : désigne le pays indiqué (i = 1, 2,3)

α_i : L'effet spécifique ou effet individuel

;

t : la période de temps allant de 1973 à 2022 ;

β_i : sont des paramètres réels ;

3. Analyse et débat

Ce point consistera à présenter les résultats de cette recherche à travers les statistiques descriptives et la technique de régression.

A. Présentation des résultats

a. Analyse descriptive de l'évolution des variables dans le pays de CEPGL

Tableau 1 : Statistiques descriptives d'évolution des variables

PIB/H	RDC	BURUNDI	RWANDA	CEPGL
Mean	-1,565887	-0,378285	2,732932	0,2629202
St. Dev	5,242712	3,98308	11,52679	7,826778
Maximum	5,762182	9,393995	60,09054	60,09054
Minimum	-16,19859	-13,29593	-41,58686	-41,58686
Masse monétaire				
Mean	406,647	16,71479	16,64893	146,6702
St. Dev	1199,015	12,949671	12,5363	711,9742
Maximum	6968,922	51,67562	69,54813	6968,922
Minimum	-81,70201	-7,970726	-4,166507	-81,70201
Inflation				
Mean	102,707	10,35368	7,807428	40,28927
St. Dev	151,812	8,261414	6,759947	98,33277
Maximum	541,9089	36,54076	31,0883	541,9089
Minimum	0,744199	-2,8147	-2,40593	-2,8147
Investissem. privé				
Mean	15,5632	12,06977	16,40887	14,68061
St. Dev	6,707778	4,374026	4,955221	5,719662
Maximum	28,72191	21,51512	27,13659	28,72191
Minimum	2,1	2,781138	8,011066	2,1

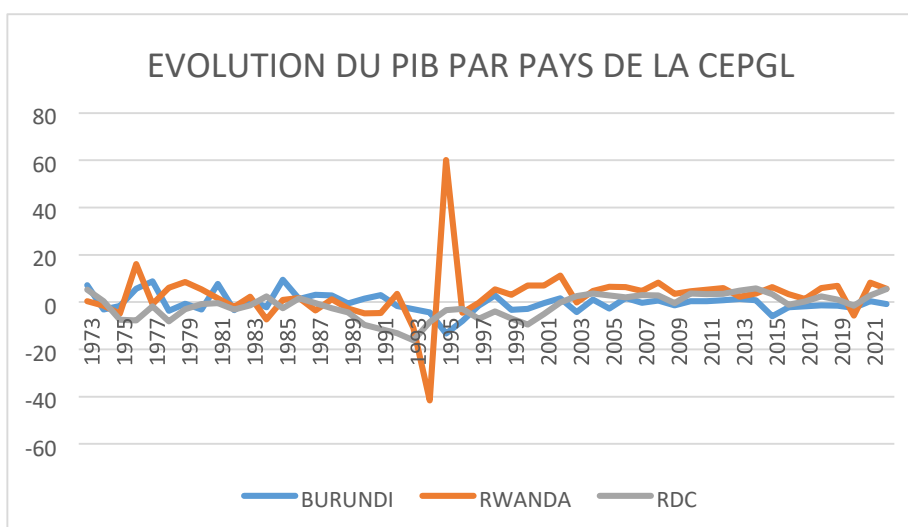
Croiss.**Démographiq**

Mean	2,881069	2,61872	2,945319	2,815036
St. Dev	0,395832	0,744352	2,772502	2,215612
Maximum	3,893523	3,30131	8,117928	8,117928
Minimum	2,306868	0,988469	-6,76622	-6,76622

Pression fiscale

Mean	9,641792	13,55008	11,01931	11,40373
St. Dev	2,74609	4,216437	7,241194	5,311068
Maximum	16,5	30,2319	52,3	52,3
Minimum	5,485741	0	1,02	0
Observations	50	50	50	150

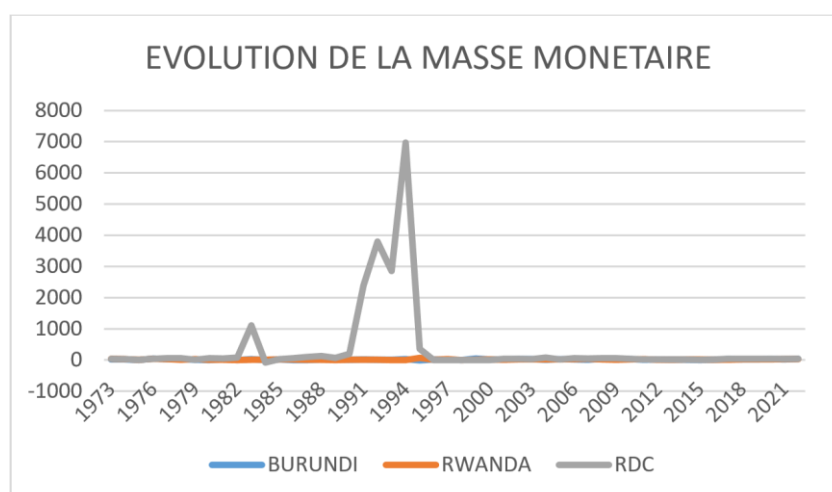
Source : fait par l'auteur du travail grâce aux données de la WDI de 2022



Graphique 1 : Évolution de la croissance monétaire dans la zone CEPGL

Au vu du tableau ci-haut et du graphique, il est observé en premier lieu le taux moyen de la croissance pour toute la zone étant de 0,2629% pour la période sous examen. D'une manière générale, le taux de croissance économique oscille entre -10% et 10% exception faite pour quelques années. En RDC, le taux de croissance du PIB n'a jamais dépassé 10% surtout qu'en 2014, le taux de croissance économique avoisine 10%, atteint suite à la hausse du prix des matières premières mais a connu un taux faible de la croissance en 1992 de -13,4691%, cette situation commence dans les années 1990 et s'étend jusqu'aux années 1995 où la situation devenait de plus en plus compliquée et qui se répercutait sur la situation économique du pays. Le Burundi quant à lui connaît un taux moyen de croissance de 0.37 %. De son histoire tel que nous pouvons lire sur le graphique

ci-haut, le Burundi en a connu une croissance économique de 11,325% en 1977 avec une dispersion au tour de la moyenne de 5,24. La République du Rwanda quant à elle, a connu de bonne performance en termes de taux croissance économique, à elle seule, le Rwanda a enregistré à la fois un taux de croissance économique supérieur par rapport aux autres pays de la zone. En 1994, lors du génocide le pays ne produit presque rien, une guerre qui va conduire le pays dans le chaos et va connaître une récession de 50% de croissance économique, une année après le pays va consacrer toute ses ressources pour relancer l'activité économique après la guerre et grâce aux financements des investissements directs étrangers (IDE) le pays va passer de - 50% en 1994 à 60,09 % en 1995. Mis à part l'année 1995 le pays n'a jamais dépassé la barre de 12% de la croissance économique, du moins il a une moyenne de croissance de près de 2,73% avec une dispersion de 11,52% par rapport à la moyenne.



Graphique 2 : Évolution de la masse monétaire dans la zone CEPGL

En deuxième lieu, de ce tableau et graphique ci-haut montrant que le taux de croissance de la masse monétaire en circulation dans la zone CEPGL, il s'observe qu'en générale le taux d'injection de la masse monétaire pendant la période sous examen oscillait entre -1 et 30% sauf exception faite pour certaines périodes pour l'un ou l'autre pays selon le cas. En moyenne, la zone connaît un taux moyen de croissance monétaire de 146,44% pendant la période sous examen.

Individuellement, la RDC a connu un taux de croissance de la masse monétaire de 1113,005 % en 1983 puis le taux va baisser pour encore remonter vers les années 1990 jusqu'à atteindre le 2853,125 % en 1993 pour s'accroître en 1995 en atteignant son pic

de 6968,923%. C'était sous le régime du président Mobutu caractérisé par une manipulation abusive de la politique monétaire. Cette période est celle de la nouvelle monnaie (nouveau zaïre) et où on va assister à ce que l'on appelle crise de légitimité ; le plus faible taux est celui de l'année 1984 (-81,702%) avec une dispersion autour de la moyenne de près de 1198,234 %.

Par ailleurs, nous pouvons lire que la forte injection de la masse monétaire au Burundi est celle de 51,67562% de 1976 alors qu'en moyenne le taux est de 16,71% d'injection de la masse monétaire pendant la période sous examen pour le Burundi, par contre le plus faible taux est celui de -7,97073 avec la dispersion est de 12,94%. Le taux de croissance de la masse monétaire a fluctué dans une bande allant de -2.43% en 1995 à 47.55% en 1999 où le Burundi traversait une situation lourde à cause des sanctions décidées par les pays partenaires économiques. Les taux de croissance de la masse monétaire sont variables chaque année et le taux atteint un niveau de 34.25% en 2008 contre 10.06% l'année précédente.

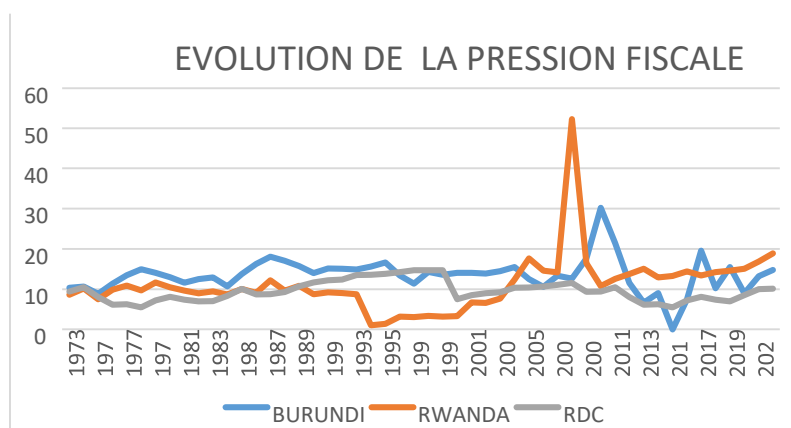
Le Rwanda quant à lui, est celui qui a connu des taux d'injection de la masse monétaire n'excédant pas 70%, le plus élevé est celui de l'année 1995 soit au lendemain du génocide, le pays se trouvait dans l'obligation de relancer les activités économiques du pays et va juger de faire recours à la politique monétaire expansionniste en injectant près de 69,54812% de la monnaie en circulation.

En troisième lieu, généralement, le taux moyen d'inflation pour les trois pays correspond à 40,28927% pendant la période sous étude, la RDC est le pays ayant connu une forte croissance du niveau de l'inflation soit 541% en 1994 et la République du Burundi est celle ayant connue le plus bas taux de l'histoire de ces pays. Individuellement, les taux moyens de l'inflation pour ces trois pays au cours de la période sous étude s'élèvent à 102,707%, 10,35368% et 7,807428% respectivement pour la RDC, le Burundi et le Rwanda.

Quatrièmement, de 2009 à 2013, il y a eu une croissance considérable en RDC avec une tendance à la hausse. Nous observons aussi cette tendance au Rwanda et au Burundi. La courbe d'investissement qui ressort de ce tableau dicte que le volume d'investissement pour les trois pays s'accroît considérablement et essaye de garder l'équilibre, la RDC se démarque du Rwanda et du Burundi. L'investissement évolue en

dent des scies pendant la période sous examen, et ceci peut s'expliquer par plusieurs facteurs notamment l'instabilité politique qui freine l'investissement des investisseurs.

Cinquièmement, la croissance démographique dans la zone de la CEPGL, il s'observe que, la croissance démographique varie autour de 0 et 3% de croissance exception faite pour la République du Rwanda vers les années 1990 à 2002 qui est une période près génocide et de post génocide. En moyenne le taux de croissance démographique annuel dans la zone est de 2,81% avec une dispersion autour de la moyenne de 2,21 sur l'ensemble du territoire de la zone économique. Il sied de noter, qu'en République Démocratique du Congo le taux de croissance démographique le plus supérieur est celui de 1993 où l'augmentation annuelle de la population était de 3,89% contre un taux de croissance de seulement 2,30 % en 1998%. La République du Burundi est celle ayant enregistré des faibles taux de croissance démographique pendant la période sous examen, son taux le plus faible est celui de 0,89% un taux enregistré en 1973 avec un taux de 0,98% et un taux supérieur de 3,30% ; par ailleurs la République du RWANDA connaît un taux de croissance démographique négatif de 6,766% en 1994 suite au génocide faisant plus de 800 000 morts dans trois mois et 10 jours, après cette période, il s'en est suivie la période d'une forte croissance démographique allant à 8,11% de croissance et va être relativement faible oscillant entre 1 et 2%.



Graphique 3 : Évolution de la pression fiscale dans la zone CEPGL

En sixième lieu, ce tableau ci-haut et graphique indiquent qu'en moyenne au niveau de toute la zone la pression fiscale est de 9,641792% une valeur prouvant à suffisance que la pression fiscale est forte dans cette région, avec un écart type de 2,74609% une valeur maximale allant jusqu'à 16,5 et une valeur minimale de

5,485741%. Comparativement à d'autres pays de la CEPGL, le Burundi enregistre un niveau de la pression fiscale tellement élevé qui va de 0% jusqu'à 30,2319% avec une moyenne de 13,55008%. De son côté, le Rwanda avec une variation allant de 1,23% à 52,3% respectivement la valeur minimale et maximale, le Pays de milles collines enregistre la moyenne de la pression fiscale de 11,01931% qui se rapport plus à celui de la RDC où elle s'étant jusqu'à 11,40373%. Avec une valeur minimale de 1.02% et maximale de 52,3% on observe qu'est presque identique à celui du RWANDA sauf que leur écart type respectif est un peu dispersé. Il s'enregistre de manière globale que les pays de la région ont connu des moments de forte pression fiscale telle présentée dans le graphique ci-dessous.

b. Résultat d'estimation du modèle

b.1. Estimation et interprétation du premier modèle par pays

Tableau 2 : Résultats de l'estimation du modèle

Variable	Résultats du panel estimé	Estimation Burundi	Estimation Rwanda	Estimation RDC
	Coeff. Prob	Coeff / Prob	Coeff / Prob	Coeff / Prob
Const	-3.898262 (0.000)	-2.055 (0.316)	-6.76 (0.180)	-8.906 (0.041)
Moneygrowth	12.6005 (0.475)	-0.9345 (0.55)	0.673 (0.0614)	-0.005 (0.000)*
Inflation	-4.02915 (0.021)*	-0.1378 (0.035)*	-0.4021 (0.091)	0.0011 (0.056)
Popgrowth	301.942 (0.319)	-0.51027 (0.068)	0.0299 (0.044)*	1.9793 (0.170)
Investiment	0.2929 (0.007)*	0.2397 (0.073)	0.1085 (0.43)	0.17053 (0.036)*
Nombre d'obs	150	50	50	50
F-stat	9.53	3.59	12.62	10.97
Prob F-Stat	0.0001	0.058	0.000	0.000
R-Squared	0.58	0.37	0.52	0.493

Les valeurs en parenthèse sont des probabilités associées aux valeurs statistiques de chaque variable.

La relation du Panel et de chaque Pays tel que relevé dans le tableau ci-dessus issu de l'estimation, nous renseigne que l'investissement privé et l'inflation expliquent significativement la croissance économique (y), c'est-à-dire toute augmentation de

l'investissement privé 1% impact la croissance économique de 0,2929% et sur toute la zone de la CEPGL alors que toute augmentation de l'inflation 1% se reflète négativement sur la croissance économique d'une valeur de 4,02915%.

Par ailleurs, les estimations par pays nous renseignent que pour le Burundi, la situation montre que seule la variable inflation explique significativement et de manière négative le niveau de la croissance économique, c'est-à-dire que la conduite de la politique monétaire dans cette économie n'a pas d'incidence sur la sphère réelle.

Pour le Rwanda, seule la variable croissance démographique reste significative, à toute seule, elle influence positivement le niveau de production nationale, ceci revient à dire que toute augmentation de la croissance démographique d'un pourcentage influence la production nationale de 0,0299%, ceci s'explique par le fait que la République du Rwanda qui depuis un temps a limité les nombres des naissances pour sa population, une augmentation démographique constitue une mise en place de la main d'œuvre qui se répercute sur la croissance de la production nationale.

Le résultat pour la R.D. Congo montre que seules les variables masse monétaire et investissement privé restent significatives pour expliquer la croissance économique, cependant, ces variables prises séparément montrent une relation selon laquelle la masse monétaire influence négativement dans le sens que toute augmentation 1% de la masse monétaire en circulation entrainerait une diminution de la croissance économique de 0,005% d'autre part l'investissement privé en plus d'être significative reste la seule variable qui influence positivement le niveau de la production nationale au Burundi, toute augmentation 1% de l'investissement privé affecte positivement la croissance économique de 0,2397%.

b.2. Estimation et interprétation du deuxième modèle par pays

Tableau 3 : Résultats de l'estimation par PMG de long terme pour le panel et par pays

Variable	Résultats du panel estimé	Estimation Burundi	Estimation Rwanda	Estimation RDC
	Coeff. Prob	Coeff / Prob	Coeff / Prob	Coeff / Prob
Const	-1.46449 (0.513)	-0.5889726 (0.808)	1.2107 (0.0863)	-4.746 (0.22)
Pfisc	0.078743 (0.510)	0.4194 (0.754)	0.1294 (0.0460)*	-0.244 (0.384)
Inflation	-0.00052 (0.099)	-0.14456 (0.037)*	-0.142619 (0.564)	0.0058 (0.032)*
Popgrowth	-0.57803 (0.014)*	-0.467667 (0.024)	0.0481 (0.024)*	2.6347 (0.157)
Investiment	0.246887 (0.027)*	0.1975 (0.0145)*	0.1502 (0.863)	0.099 (0.042)*
Nombre d'obs	150	50	50	50
F-stat	7.84	5.59	9.62	7.85
Prob F-Stat	0.0177	0.058	0.034	0.0344
R-Squared	0.572	0.37	0.63	0.593

La relation relevée dans le tableau ci-haut, nous renseigne que, l'investissement privé et la croissance démographique expliquent significativement la croissance économique (PIB), les coefficients associés à ces variables admettent des probabilités inférieures au seuil de significativité de 0,05 soit 0,027 et 0,014 respectivement pour l'investissement privé et croissance démographique, c'est-à-dire toute augmentation de l'investissement privé de 1% impacte la croissance économique de 0,246887% et sur toute la zone de la CEPGL alors que l'augmentation de 1% du niveau de la croissance démographique a un effet défavorable sur le niveau de la production nationale dans le sens que toute augmentation de la population de 1% se reflète négativement sur la croissance économique d'une valeur de 0,57803%.

Pour une estimation par pays, le Burundi montre que les variables inflation et investissement privé prises en considération restent significatives afin d'expliquer la croissance de la production nationale. Cependant il s'observe également que toute augmentation de 1% de l'inflation entraîne une diminution de 0,14456% de la production

nationale. L'investissement privé bien que significative influe positivement le niveau de la production nationale, où toute augmentation de 1% de l'investissement privé affecte significativement la croissance économique respectivement de 0,1975%

Au Rwanda, la variable pression fiscale reste significative, à toute seule, elle influence positivement le niveau de production nationale dans ce pays. C'est-à-dire toute augmentation de la pression fiscale de 1% influence la production nationale de 0,1294%. De même la croissance démographique influence positivement et significativement la croissance économique au Rwanda, avec un niveau d'augmentation de la croissance démographique de 1%, le niveau de production nationale augmente de 0,0481% aussi.

En RDC, le résultat montre que seules les variables inflation et investissement privé restent significatives pour expliquer la croissance économique, cependant, ces variables prises séparément montrent une relation selon laquelle le niveau d'inflation influence positivement dans le sens que toute augmentation d'un pourcentage du niveau de l'inflation entraînerait une augmentation du PIB de 0,0058% d'autre part l'investissement privé quant à ce, lorsque varie à la hausse d'une unité, la croissance économique augmente de 0,099% . Nous observons également que peu importe leur niveau d'influence.

B. Discussion des résultats

La lecture de nos résultats d'estimation confrontés aux résultats empiriques relevés au niveau de la littérature devient plus intéressante, nos résultats indiquent qu'il existe un lien positif et significatif entre l'investissement privé et niveau de la croissance économique dans la région de la CEPGL, ceci rejoint les résultats de Ulrich D'POLA KANDEM (2021) aboutissant à une significativité de la variable investissement privé sur la croissance économique. En effet, l'auteur admet en plus que les autorités doivent recourir aux mécanismes des recettes non fiscales pour financer les biens et services publics.

Par ailleurs, la croissance démographique explique significativement la production nationale, alors que l'augmentation d'un pourcent du niveau de la croissance démographique a un effet défavorable sur le niveau de la production nationale dans le

sens que toute augmentation de la population d'un pourcentage se reflète négativement sur la croissance économique d'une valeur de 0,57803%. Aboutissant aux mêmes résultats que ISSOUFOU Oumarou (2023) où il analyse la démographie et la croissance économique au Niger, il ressort de son étude que la croissance démographique a un effet négatif sur la croissance économique au Niger. Une augmentation de 1% de la population *ceteris paribus* entraîne une baisse de la croissance économique au Niger de 4,72%. L'étude montre enfin l'existence d'un très bon taux d'ajustement vers l'équilibre, 85,54% des écarts entre le long et le court terme sont corrigés en utilisant des données annuelles.

Conclusion

La présente étude avait pour objectif d'analyser l'impact des politiques publiques conjoncturelles sur la croissance économique des pays membres de la CEPGL (Communauté des Etats des Pays des Grands Lacs).

En réalisant une approche économétrique, nous avons pu analyser les données disponibles pour les pays de la CEPGL. Les résultats obtenus indiquent que l'investissement privé et l'inflation expliquent significativement la croissance économique (y), dans la mesure que toute augmentation de l'investissement privé d'un pourcent impacte la croissance économique de 0,2929% et sur toute la zone de la CEPGL alors que l'augmentation d'un pourcent du niveau d'inflation a un effet défavorable sur le niveau de la production nationale dans le sens où toute augmentation de l'inflation d'un pourcentage se reflète négativement sur la croissance économique d'une valeur de 4,02915%. Il sied de signaler que les niveaux de la masse monétaire et de la croissance démographique n'ont pas d'impact significatif sur le niveau de la croissance économique.

Les résultats de la deuxième estimation renseignent que l'investissement privé et la croissance démographique expliquent significativement la croissance économique (PIB) en ce sens que les coefficients associés à ces variables admettent des probabilités inférieures au seuil de significativité de 0,05, soit 0,027 et 0,014 respectivement pour l'investissement privé et croissance démographique, il sied de signaler que toute augmentation de l'investissement privé d'un pourcent impacte la croissance économique

de 0,246887% et sur toute la zone de la CEPGL alors que l'augmentation d'un pourcent du niveau de la croissance démographique a un effet défavorable sur le niveau de la production nationale dans le sens que toute augmentation de la population d'un pourcentage se reflète négativement sur la croissance économique d'une valeur de 0,57803%. Il est évident de signaler également que les niveaux de la pression fiscale et de l'inflation n'ont pas d'impact significatif sur le niveau de la croissance économique.

Il est essentiel de reconnaître que la politique monétaire et la pression fiscale sont diverses et que leur efficacité dépend de contexte national dans lequel elles sont mises en vigueur. Ainsi, ce présent travail permettra aux décideurs politiques de tirer parti des enseignements de cette étude pour formuler des politiques économiques cohérentes, coordonnées et adaptées au contexte régional, afin de promouvoir le développement économique et le bien-être des populations.

Références bibliographiques

1. Jocelyne, A. L. (2019). Politique monétaire et croissance économique au Madagascar. *HAL Archives ouvertes*.
2. Aglietta, M. (2011). Risque systémique et politique macro-prudentielle : une nouvelle responsabilité des banques centrales. *Revue d'économie financière*, numéro 101, Pages 193 – 204, RB édition, Ed. 7.
3. BAD. (2023). *Perspectives économiques au Burundi*. Bailly, J. (2006). *Economie monétaire et financière*. Paris, Bréal.
4. Banque Mondiale. (2021). *La fiscalité au service du développement*.
5. Banque Mondiale. (2023). *Burundi: situation économique et sociale 2023*. Washington DC: Banque Mondiale.
6. Banque Nationale du Rwanda. (2023). *Politique monétaire et stabilité financière. Rapport annuel 2022*. Kigali: RNB.
7. Belze, M., & Spieser, J. (2007). *Histoire des finances publiques en France: De l'Antiquité au XXe siècle*. Paris, PUF.
8. Bernanke, Ben S, & Gertler. (1999). Monetary policy and aggregate demand. *The American Economic Review*, 23, 429-452.

9. Brahim, B. (2023). *La politique monétaire et la croissance économique*, 2^{ème} Ed. Harmattan.
10. BRB. (2022). *Rapport annuel de la banque de la République du Burundi Exercice 2021*. Bujumbura: BRB.
11. Duhamel, O. (2017). *Les fonctions de l'État*. Paris, PUF.
12. Éric Dor. (2005). *Econométrie*. Paris: Pearson Education.
13. Fabio, P., & Emma, G. (2001). Tax rates and economic growth in the OECD countries (1950-1990). *economic inquiry, Vol 39 N° 1*, pp. 13, 44-57.
14. FMI. (2022). *Rwanda : Rapport d'étape au titre de l'article IV, deuxième revue et conclusion de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit*. FMI.
15. FMI. (2022). *Politique monétaire et croissance : Naviguer dans un environnement incertain*. FMI, Washington, Ed. Levon-one.
16. FMI. (2024, Janvier 17). République Démocratique du Congo : Demande de Décaissement au titre de la Facilité Élargie de Crédit et Achèvement de la Sixième Revue. FMI.
17. Guellec, D., & Rappel, P. (2001). *les nouvelles théories de la croissance*. Paris: La Découverte.
18. Hurlin, C. (2002). *l'économétrie des données en panel : Modèles linéaires simple*. Ecole doctorale. J. H. David, & P. H. Jaffre. (1990). *La monnaie et la politique monétaire*. Paris: Economica.
19. Modigliani, F. (1977). The monetarist controversy, or should we foresake stabilisation policy, Paris, Vuiber.
20. Orsoni, J., & Helfer, J. (1991). *Macro économie*. Paris: Vuibert.
21. ISSOUFOU Oumaran (2023). L'impact de la politique monétaire sur la croissance économique au Maroc : une étude économétrique avec le modèle ARDL. *IJAFAM Maroc*,
22. *Rapport Annuel Banque Centrale du Burundi*. Bujumbura, pages, global 1974-2022
23. *Rapport annuel Banque Centrale du Congo*. Kinshasa, global 1973-2022.
24. *Rapport annuel Banque Nationale du Rwanda*, global 1974 – 2022.